



## REPUBLIQUE FRANÇAISE

<b>Numéro SIRET</b> <b>20003469200174</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>COMMUNE CA du Gard Rhodanien</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE PRINCIPALE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

BUDGET : DSP Assainissement (2)

**ANNEE 2024**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	40
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	46
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	47
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	48
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	49
B1.7 - Etat des engagements reçus	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	52

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	56
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	57

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	58
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	4 451 340,00	4 451 340,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	4 451 340,00	4 451 340,00

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	13 378 100,00	13 378 100,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	13 378 100,00	13 378 100,00
	<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	17 829 440,00	17 829 440,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 160 559,99	0,00	0,00	692 030,00	692 030,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	828 000,00	0,00	0,00	653 000,00	653 000,00
014	Atténuations de produits	122 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 123 459,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 345 030,00</b>	<b>1 345 030,00</b>
66	Charges financières	556 000,00	0,00	34 500,00	434 500,00	434 500,00
67	Charges exceptionnelles	75 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	215 800,00		0,00	90 000,00	90 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>2 970 259,99</b>	<b>0,00</b>	<b>34 500,00</b>	<b>1 899 530,00</b>	<b>1 899 530,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 369 517,64		0,00	921 810,00	921 810,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 688 560,00		0,00	1 630 000,00	1 630 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>5 058 077,64</b>		<b>0,00</b>	<b>2 551 810,00</b>	<b>2 551 810,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>8 028 337,63</b>	<b>0,00</b>	<b>34 500,00</b>	<b>4 451 340,00</b>	<b>4 451 340,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 451 340,00</b>
---	---------------------

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 340 917,00	0,00	0,00	3 855 740,00	3 855 740,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	215 600,00	0,00	0,00	215 600,00	215 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 556 517,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 071 340,00</b>	<b>4 071 340,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 606 517,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 071 340,00</b>	<b>4 071 340,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	380 000,00		0,00	380 000,00	380 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>380 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>380 000,00</b>	<b>380 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 986 517,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 451 340,00</b>	<b>4 451 340,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 451 340,00</b>
---	---------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>2 171 810,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	672 031,60	0,00	0,00	637 000,00	637 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 025 832,08	0,00	0,00	1 824 000,00	1 824 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 733 147,15	0,00	0,00	9 329 000,00	9 329 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>9 431 010,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 790 000,00</b>	<b>11 790 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	738 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 198 015,01	0,00	0,00	1 208 100,00	1 208 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 036 540,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 208 100,00</b>	<b>1 208 100,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>11 467 550,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 998 100,00</b>	<b>12 998 100,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	380 000,00		0,00	380 000,00	380 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>430 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>380 000,00</b>	<b>380 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>11 897 550,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 378 100,00</b>	<b>13 378 100,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 378 100,00</b>
---	----------------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 358 307,91	0,00	0,00	1 085 000,00	1 085 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 124 733,16	0,00	0,00	9 741 290,00	9 741 290,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>5 483 041,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 826 290,00</b>	<b>10 826 290,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	572 412,46	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>572 412,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>6 055 453,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 826 290,00</b>	<b>10 826 290,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 369 517,64		0,00	921 810,00	921 810,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 688 560,00		0,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		0,00		
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>5 108 077,64</b>		<b>0,00</b>	<b>2 551 810,00</b>	<b>2 551 810,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 163 531,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 378 100,00</b>	<b>13 378 100,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 378 100,00</b>
---	----------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

2 171 810,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	692 030,00		692 030,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	653 000,00		653 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	434 500,00	0,00	434 500,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 630 000,00	1 630 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	90 000,00		90 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		921 810,00	921 810,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>1 899 530,00</b>	<b>2 551 810,00</b>	<b>4 451 340,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 451 340,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	380 000,00	380 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 208 100,00	0,00	1 208 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	637 000,00	0,00	637 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 824 000,00	0,00	1 824 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 329 000,00	0,00	9 329 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>12 998 100,00</b>	<b>380 000,00</b>	<b>13 378 100,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 378 100,00</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 855 740,00		3 855 740,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	215 600,00		215 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	380 000,00	380 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>4 071 340,00</b>	<b>380 000,00</b>	<b>4 451 340,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 451 340,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 085 000,00	0,00	1 085 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 741 290,00	0,00	9 741 290,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 630 000,00	1 630 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		921 810,00	921 810,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>10 826 290,00</b>	<b>2 551 810,00</b>	<b>13 378 100,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 378 100,00</b>
---	----------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>1 160 559,99</b>	<b>0,00</b>	<b>692 030,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	14 725,80	0,00	25 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	121 997,39	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	300,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 090,89	0,00	750,00
6066	Carburants	0,00	0,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	650,00
611	Sous-traitance générale	577 870,13	0,00	30 000,00
6135	Locations mobilières	3 013,00	0,00	7 880,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	26 059,90	0,00	15 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	470,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	44 780,81	0,00	50 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	30 056,21	0,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 079,00	0,00	3 700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	427,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 884,21	0,00	2 850,00
6161	Multirisques	3 346,96	0,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	6 250,08	0,00	6 000,00
618	Divers	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	8 363,00	0,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	0,00	4 000,00
6238	Divers	326,91	0,00	0,00
6242	Transports sur ventes	0,00	0,00	400 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	0,00	1 700,00
627	Services bancaires et assimilés	1 979,30	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00	500,00
6282	Frais de gardiennage	1 011,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	215 535,40	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	94 793,00	0,00	95 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>828 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>653 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	25 000,00	0,00	653 000,00
6218	Autre personnel extérieur	803 000,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>122 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	122 000,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>12 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	12 329,61	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	570,39	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>2 123 459,99</b>	<b>0,00</b>	<b>1 345 030,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>556 000,00</b>	<b>34 500,00</b>	<b>434 500,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	450 000,00	0,00	400 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	106 000,00	34 500,00	34 500,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>75 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	75 000,00	0,00	30 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>215 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>2 970 259,99</b>	<b>34 500,00</b>	<b>1 899 530,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>3 369 517,64</b>	<b>0,00</b>	<b>921 810,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>1 688 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 630 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 688 560,00	0,00	1 630 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 058 077,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 551 810,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>5 058 077,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 551 810,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>8 028 337,63</b>	<b>34 500,00</b>	<b>4 451 340,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le: 26/12/2023 nouvelles (3)	Vote (4)
			ID : 030-200034692-20231218-DEL185_2023-DE	

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 451 340,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	34 500,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	34 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 340 917,00	0,00	3 855 740,00
704	Travaux	44 000,00	0,00	40 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 190 475,00	0,00	3 130 740,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	400 000,00	0,00	450 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	20 000,00	0,00	75 000,00
7064	Locations de compteurs	659 355,00	0,00	160 000,00
7068	Autres prestations de services	21 541,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	5 546,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	215 600,00	0,00	215 600,00
741	Primes d'épuration	215 600,00	0,00	215 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>3 556 517,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 071 340,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	50 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	50 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>3 606 517,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 071 340,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	380 000,00	0,00	380 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	380 000,00	0,00	380 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>380 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>380 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 986 517,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 451 340,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 451 340,00</b>
---	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>672 031,60</b>	<b>0,00</b>	<b>637 000,00</b>
2031	Frais d'études	661 795,42	0,00	637 000,00
2033	Frais d'insertion	10 236,18	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>2 025 832,08</b>	<b>0,00</b>	<b>1 824 000,00</b>
2125	Aménagement Terrains bâtis	25 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 909 699,96	0,00	1 824 000,00
21562	Service d'assainissement	4 974,58	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	53 000,00	0,00	0,00
2158	Autres	31 157,54	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>6 733 147,15</b>	<b>0,00</b>	<b>9 329 000,00</b>
2313	Constructions	2 536 652,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 196 495,15	0,00	9 329 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>9 431 010,83</b>	<b>0,00</b>	<b>11 790 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>738 525,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	720 225,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	18 300,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 198 015,01</b>	<b>0,00</b>	<b>1 208 100,00</b>
1641	Emprunts en euros	1 150 000,01	0,00	1 160 000,00
1687	Autres dettes	48 015,00	0,00	48 100,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 036 540,01</b>	<b>0,00</b>	<b>1 208 100,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>11 467 550,84</b>	<b>0,00</b>	<b>12 998 100,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>380 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>380 000,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>380 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>380 000,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>380 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>380 000,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	<i>50 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>430 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>380 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>11 897 550,84</b>	<b>0,00</b>	<b>13 378 100,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 378 100,00</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>2 358 307,91</b>	<b>0,00</b>	<b>1 085 000,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	722 772,65	0,00	350 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	716 669,55	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	918 865,71	0,00	735 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>3 124 733,16</b>	<b>0,00</b>	<b>9 741 290,00</b>
1641	Emprunts en euros	2 404 508,16	0,00	9 741 290,00
1687	Autres dettes	720 225,00	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>5 483 041,07</b>	<b>0,00</b>	<b>10 826 290,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>572 412,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Autres réserves	572 412,46	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements recus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>572 412,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>6 055 453,53</b>	<b>0,00</b>	<b>10 826 290,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>3 369 517,64</b>	<b>0,00</b>	<b>921 810,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>1 688 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 630 000,00</b>
28031	Frais d'études	25 126,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	90,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	9 042,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	8 645,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	105,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	64 009,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	60,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	175 204,00	0,00	1 630 000,00
28154	Matériel industriel	1 395,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	51 181,50	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28158	Autres	29 175,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	395,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 314 552,50	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 086,00	0,00	0,00
28188	Autres	8 494,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>5 058 077,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 551 810,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 108 077,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 551 810,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>11 163 531,17</b>	<b>0,00</b>	<b>13 378 100,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 378 100,00</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.



- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

## A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					15 162 176,36									
1641 Emprunts en euros (total)					15 162 176,36									
00000165224 (075)	Crédit Agricole	15/12/2014	01/01/2020	30/03/2020	32 023,39	F	FIXE	2,780	2,812		T	P	N	A-1
00000678572 (093)	Crédit Agricole	21/09/2015	01/01/2020	30/11/2020	76 668,77	F	FIXE	2,340	2,387		A	P	N	A-1
00001206644 (074)	Crédit Agricole	17/06/2016	01/01/2020	25/02/2020	47 394,48	F	FIXE	1,780	1,824		T	P	N	A-1
00002273846 (061)	Crédit Agricole	20/03/2018	01/01/2020	01/03/2020	54 175,27	F	FIXE	1,190	1,220		T	P	N	A-1
00002917679 (047)	Crédit Agricole	10/01/2019	01/01/2020	07/03/2020	382 350,77	F	FIXE	1,720	1,748		T	P	N	A-1
00003074171 (013)	Crédit Agricole	05/08/2021	01/01/2020	20/08/2020	50 000,00	F	FIXE	1,210	1,284		A	P	N	A-1
008ZMZ016PR (062)	Crédit Agricole	26/08/2021	01/01/2020	30/01/2020	84 721,32	F	FIXE	4,380	4,587		T	P	N	A-1
01TEL1010PR (078)	Crédit Agricole	03/03/2009	01/01/2020	01/04/2020	262 462,49	F	FIXE	4,370	4,776		A	P	N	A-1
01VGNA013PR (009)	Crédit Agricole	20/05/2009	01/01/2020	30/07/2020	318 735,64	F	FIXE	4,430	4,652		A	P	N	A-1
01Z93A017PR (014)	Crédit Agricole	08/12/2009	01/01/2020	18/03/2020	232 497,76	F	FIXE	4,090	4,851		A	P	N	A-1
01ZXZN012PR (040)	Crédit Agricole	06/08/2021	01/01/2020	26/02/2020	81 806,50	V	EURIBOR03M	2,080	2,092		T	P	N	A-1
02AFZD014PR (079)	Crédit Agricole	01/03/2011	01/01/2020	28/01/2020	97 034,78	F	FIXE	3,730	3,807		M	P	N	A-1
02B8QG012PR (003)	Crédit Agricole	16/05/2011	01/01/2020	30/04/2020	75 924,76	F	FIXE	4,350	4,762		A	P	N	A-1
02BBPR019PR (084)	Caisse d'Epargne	04/04/2011	01/01/2020	20/01/2020	116 825,97	F	FIXE	3,950	4,347		S	P	N	A-1
02CWK9016PR (043)	Crédit Agricole	20/06/2011	01/01/2020	07/01/2020	304 697,60	F	FIXE	4,350	4,982		A	P	N	A-1
02CWF019PR (091)	Crédit Agricole	20/06/2011	01/01/2020	05/12/2020	238 364,23	F	FIXE	4,390	4,425		A	P	N	A-1
02D5TT019PR (030)	Crédit Agricole	06/08/2021	01/01/2020	20/03/2020	230 124,12	V	EURIBOR03M	2,064	3,773		T	P	N	A-1
02F1K4011PR (001)	Crédit Agricole	24/11/2011	01/01/2020	15/02/2020	396 112,26	F	FIXE	4,550	4,711		T	P	N	A-1
02GAM5012PR (020)	Crédit Agricole	12/12/2011	01/01/2020	12/03/2020	67 957,08	F	FIXE	4,580	5,319		A	P	N	A-1
1342 (015)	Agence France Locale	22/10/2019	01/01/2020	12/02/2020	95 000,00	F	FIXE	0,670	0,681		T	P	N	A-1
1347 (044)	Agence France Locale	27/02/2019	01/01/2020	11/03/2020	11 808,89	F	FIXE	0,630	0,641		T	P	N	A-1
1358115 (011)	Caisse des Dépôts et Consignation	26/02/2014	01/01/2020	01/01/2020	585 865,99	V	LIVRETA	1,750	2,710		T	C	N	A-1
404676012PR (029-2)	Crédit Agricole	26/06/2008	01/01/2020	30/03/2020	461 405,09	F	FIXE	4,490	4,570		T	P	N	A-1
4221272/13485 (032)	Caisse d'Epargne	05/02/2014	01/01/2020	25/06/2020	219 290,90	F	FIXE	4,100	4,570		A	P	N	A-1
4421287 (058)	Caisse d'Epargne	12/03/2015	01/01/2020	25/06/2020	38 320,68	F	FIXE	2,350	2,586		A	P	N	A-1
4421320 (057)	Caisse d'Epargne	12/03/2015	01/01/2020	25/06/2020	72 809,32	F	FIXE	2,350	2,586		A	P	N	A-1
4427150/13485 (033)	Caisse d'Epargne	25/03/2015	01/01/2020	25/03/2020	179 616,18	F	FIXE	2,220	2,247		T	P	N	A-1

CA du Gard Rhodanien - DSP Assainissement - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le 26/12/2023



ID : 030-200034692-20231218-DEL185\_2023-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Niveau de taux (5)					
								Taux actuariel							
4656087 (024)	Caisse d'Epargne	14/04/2016	01/01/2020	25/04/2020	612 928,64	F	FIXE		2,380	2,519		A	P	N	A-1
497204016PR (086)	Crédit Agricole	12/03/2003	01/01/2020	01/01/2020	125 319,90	F	FIXE		4,460	5,105		T	P	N	A-1
5015325701 (063)	Dexia Crédit Local	10/05/2001	01/01/2020	01/03/2020	45 318,88	F	FIXE		6,200	7,297		A	P	N	A-1
5336406 (023)	Caisse d'Epargne	27/08/2018	01/01/2020	25/02/2020	341 676,86	F	FIXE		2,210	2,246		T	P	N	A-1
609692013PR (029-1)	Crédit Agricole	26/06/2008	01/01/2020	30/03/2020	550 716,80	F	FIXE		4,490	4,570		T	P	N	A-1
8341911/13485 (035)	Caisse d'Epargne	25/04/2013	01/01/2020	25/01/2020	320 278,16	F	FIXE		4,120	4,385		T	P	N	A-1
8388476 (056)	Caisse d'Epargne	05/06/2013	01/01/2020	25/09/2020	789 820,81	F	FIXE		4,500	4,689		A	P	N	A-1
8402941 (017)	Caisse d'Epargne	19/06/2013	01/01/2020	25/01/2020	105 905,66	F	FIXE		4,370	4,741		S	P	N	A-1
8544977/4461160 (088)	Caisse d'Epargne	19/05/2015	01/01/2020	25/06/2020	22 911,24	F	FIXE		2,150	2,365		A	P	N	A-1
A1709442 (037)	Caisse d'Epargne	06/08/2021	01/01/2020	25/01/2020	120 804,26	F	FIXE		4,760	5,054		T	P	N	A-1
A1710149 (085)	Caisse d'Epargne	08/04/2010	01/01/2020	25/02/2020	85 351,14	F	FIXE		4,120	4,683		A	P	N	A-1
A171015C (022)	Caisse d'Epargne	29/05/2010	01/01/2020	25/03/2020	53 174,44	F	FIXE		3,690	5,052		A	P	N	A-1
A17110GQ000 (055)	Caisse d'Epargne	09/12/2011	01/01/2020	01/06/2020	113 652,77	F	FIXE		4,510	5,247		A	P	N	A-1
A1714020 (025)	Caisse d'Epargne	11/02/2014	01/01/2020	25/12/2020	190 696,24	F	FIXE		4,500	4,577		A	P	N	A-1
A17180FC (026)	Caisse d'Epargne	24/07/2018	01/01/2020	25/12/2020	1 153 892,73	F	FIXE		4,500	4,576		A	P	N	A-1
ARC11975 (090)	Caisse d'Epargne	06/03/1996	01/01/2020	25/05/2020	7 986,76	V	EURIBOR12M		0,002	0,743		A	P	N	A-1
ARC30045 (036)	Caisse d'Epargne	25/03/2006	01/01/2020	25/02/2020	37 279,19	F	FIXE		4,390	5,922		A	P	N	A-1
G023QR017PR (092)	Crédit Agricole	21/07/2006	01/01/2020	30/07/2020	279 952,09	F	FIXE		4,470	4,728		A	P	N	A-1
G03YNV012PR (081)	Crédit Agricole	26/08/2021	01/01/2020	30/03/2020	184 698,02	F	FIXE		4,230	4,662		A	P	N	A-1
G05BU9028PR (054)	Crédit Agricole	05/03/2007	01/01/2020	30/03/2020	801 243,56	F	FIXE		4,050	4,117		T	P	N	A-1
LT050272 (031)	Crédit Agricole	27/10/2005	01/01/2020	15/11/2020	1 680 600,00	F	FIXE		0,810	0,833		A	P	N	A-1
MIN056000EUR/0056000/002 (006)	Dexia Crédit Local	03/12/2001	01/01/2020	01/12/2020	29 519,88	F	FIXE		6,100	6,207		A	P	N	A-1
MON208103EUR/0212358/001 (007)	Dexia Crédit Local	20/02/2003	01/01/2020	01/04/2020	26 625,11	F	FIXE		4,830	5,787		A	P	N	A-1
MON224345EUR (010)	Dexia Crédit Local	05/08/2021	01/01/2020	01/03/2020	114 000,73	F	FIXE		3,460	3,907		A	P	N	A-1
MON248393EUR/0261267 (008)	Dexia Crédit Local	31/05/2007	01/01/2020	01/05/2020	39 083,85	F	FIXE		4,650	5,545		A	P	N	A-1
MON267629EUR (028)	Dexia Crédit Local	21/12/2005	01/01/2020	01/12/2020	1 281 716,32	F	FIXE		4,400	4,517		A	P	N	A-1
MON274213EUR (059)	Dexia Crédit Local	03/02/2011	01/01/2020	01/06/2020	173 028,08	F	FIXE		4,190	5,093		A	P	N	A-1
MON532843EUR001 (042)	Caisse Française de Financement Local	18/09/2019	01/01/2020	01/10/2020	60 000,00	F	FIXE		0,800	0,826		A	P	N	A-1
MON542904EUR (095)	Caisse Française de Financement Local	02/05/2022	30/05/2022	01/09/2022	1 000 000,00	F	FIXE		1,710	1,757		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
<b>Total général</b>					<b>15 162 176,36</b>											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		11 544 131,51					1 002 759,26	389 296,84	0,00	88 118,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 544 131,51					1 002 759,26	389 296,84	0,00	88 118,69
00000165224 (075)	N	0,00	A-1	20 267,14	6,00	F	FIXE	2,780	3 148,34	530,81	0,00	2,64
00000678572 (093)	N	0,00	A-1	40 106,52	3,91	F	FIXE	2,340	9 681,47	938,49	0,00	62,42
00001206644 (074)	N	0,00	A-1	31 995,24	7,40	F	FIXE	1,780	4 023,80	542,76	0,00	50,06
00002273846 (061)	N	0,00	A-1	28 571,22	4,17	F	FIXE	1,190	6 593,43	310,65	0,00	22,52
00002917679 (047)	N	0,00	A-1	284 286,77	10,18	F	FIXE	1,720	25 586,11	4 725,29	0,00	309,00
00003074171 (013)	N	0,00	A-1	34 128,42	7,64	F	FIXE	1,210	4 088,65	412,96	0,00	133,44
008ZMZ016PR (062)	N	0,00	A-1	63 550,49	8,83	F	FIXE	4,380	5 894,67	2 687,57	0,00	432,32
01TEL1010PR (078)	N	0,00	A-1	226 249,97	15,25	F	FIXE	4,370	10 063,33	9 887,12	0,00	7 117,87
01VGNA013PR (009)	N	0,00	A-1	274 994,90	15,58	F	FIXE	4,430	12 172,50	12 182,27	0,00	4 944,30
01Z93A017PR (014)	N	0,00	A-1	150 497,95	5,21	F	FIXE	4,090	22 638,07	6 155,37	0,00	4 140,59
01ZXZN012PR (040)	N	0,00	A-1	17 090,49	0,90	V	EURIBOR03M	3,795	17 090,49	407,28	0,00	0,00
02AFZD014PR (079)	N	0,00	A-1	37 559,87	2,24	F	FIXE	3,730	16 305,45	1 124,08	0,00	8,52
02B8QG012PR (003)	N	0,00	A-1	62 654,57	12,33	F	FIXE	4,350	3 686,01	2 725,47	0,00	1 728,83
02BBPR019PR (084)	N	0,00	A-1	81 993,35	7,05	F	FIXE	3,950	9 593,56	3 144,92	0,00	1 282,25
02CWK9016PR (043)	N	0,00	A-1	251 442,26	12,02	F	FIXE	4,350	14 792,53	10 937,74	0,00	10 125,50
02CWWF019PR (091)	N	0,00	A-1	207 858,45	16,93	F	FIXE	4,390	8 481,43	9 124,99	0,00	647,46
02D5TT019PR (030)	N	0,00	A-1	161 819,06	7,97	V	EURIBOR03M	5,061	16 850,54	7 873,22	0,00	244,56
02F1K4011PR (001)	N	0,00	A-1	328 246,27	12,87	F	FIXE	4,550	18 974,00	14 614,52	0,00	1 797,22
02GAM5012PR (020)	N	0,00	A-1	49 220,70	7,20	F	FIXE	4,580	5 232,42	2 254,31	0,00	1 628,29
1342 (015)	N	0,00	A-1	77 003,70	15,87	F	FIXE	0,670	4 574,87	504,45	0,00	64,62
1347 (044)	N	0,00	A-1	5 360,39	3,19	F	FIXE	0,630	1 637,66	29,90	0,00	1,37
1358115 (011)	N	0,00	A-1	497 433,35	22,25	V	LIVRETA	4,000	22 108,16	19 278,88	0,00	4 683,57
404676012PR (029-2)	N	0,00	A-1	352 330,78	9,50	F	FIXE	4,490	30 450,85	15 311,71	0,00	80,29
4221272/13485 (032)	N	0,00	A-1	141 973,37	5,48	F	FIXE	4,100	21 350,43	5 820,91	0,00	2 574,39
4421287 (058)	N	0,00	A-1	25 504,19	6,48	F	FIXE	2,350	3 394,55	599,35	0,00	270,47

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
4421320 (057)	N	0,00	A-1	48 458,03	6,48	F	FIXE	2,350	6 449,64	1 138,76	0,00	513,88
4427150/13485 (033)	N	0,00	A-1	114 326,38	6,23	F	FIXE	2,220	17 246,03	2 395,13	0,00	41,91
4656087 (024)	N	0,00	A-1	544 770,38	22,32	F	FIXE	2,380	18 065,34	12 965,54	0,00	8 620,36
497204016PR (086)	N	0,00	A-1	15 191,21	0,25	F	FIXE	4,460	15 191,21	254,54	0,00	0,00
5015325701 (063)	N	0,00	A-1	33 669,07	7,17	F	FIXE	6,200	3 377,45	2 087,48	0,00	1 574,50
5336406 (023)	N	0,00	A-1	306 487,79	24,90	F	FIXE	2,210	9 292,78	6 696,74	0,00	660,37
609692013PR (029-1)	N	0,00	A-1	420 529,57	9,50	F	FIXE	4,490	36 345,08	18 275,50	0,00	95,83
8341911/13485 (035)	N	0,00	A-1	183 376,91	4,32	F	FIXE	4,120	37 878,70	6 974,90	0,00	1 107,68
8388476 (056)	N	0,00	A-1	611 340,69	9,73	F	FIXE	4,500	49 750,20	27 510,33	0,00	6 785,24
8402941 (017)	N	0,00	A-1	81 866,85	9,57	F	FIXE	4,370	6 687,77	3 505,31	0,00	1 428,40
8544977/4461160 (088)	N	0,00	A-1	15 192,90	6,48	F	FIXE	2,150	2 034,40	326,65	0,00	147,27
A1709442 (037)	N	0,00	A-1	77 864,56	5,57	F	FIXE	4,760	12 066,11	3 493,10	0,00	578,74
A1710149 (085)	N	0,00	A-1	67 379,17	10,15	F	FIXE	4,120	4 965,11	2 776,02	0,00	2 185,04
A171015C (022)	N	0,00	A-1	11 419,20	0,23	F	FIXE	3,690	11 419,20	421,37	0,00	0,00
A17110GQ000 (055)	N	0,00	A-1	61 826,92	3,42	F	FIXE	4,510	14 449,51	2 788,39	0,00	1 252,76
A1714020 (025)	N	0,00	A-1	152 368,43	11,98	F	FIXE	4,500	10 434,79	6 970,86	0,00	124,19
A17180FC (026)	N	0,00	A-1	993 216,25	16,98	F	FIXE	4,500	43 744,35	45 439,64	0,00	830,79
ARC11975 (090)	N	0,00	A-1	4 267,67	3,40	V	EURIBOR12M	4,432	1 012,53	192,30	0,00	89,74
ARC30045 (036)	N	0,00	A-1	13 508,13	1,15	F	FIXE	4,390	6 608,99	593,01	0,00	257,34
G023QR017PR (092)	N	0,00	A-1	231 440,21	12,58	F	FIXE	4,470	13 512,89	10 345,37	0,00	4 136,74
G03YNV012PR (081)	N	0,00	A-1	154 652,44	13,25	F	FIXE	4,230	8 322,17	6 541,80	0,00	4 697,44
G05BU9028PR (054)	N	0,00	A-1	388 219,93	3,25	F	FIXE	4,050	114 084,19	14 004,80	0,00	61,68
LT050272 (031)	N	0,00	A-1	1 365 400,00	11,87	F	FIXE	0,810	88 000,00	11 213,35	0,00	1 343,49
MIN056000EUR/0056000/002 (006)	N	0,00	A-1	19 753,78	5,92	F	FIXE	6,100	2 824,87	1 204,98	0,00	87,71
MON208103EUR/0212358/001 (007)	N	0,00	A-1	16 171,08	4,25	F	FIXE	4,830	2 936,53	781,06	0,00	481,61
MON224345EUR (010)	N	0,00	A-1	90 124,50	10,17	F	FIXE	3,460	6 610,25	3 118,31	0,00	2 422,51
MON248393EUR/0261267 (008)	N	0,00	A-1	21 313,39	3,33	F	FIXE	4,650	4 970,80	991,07	0,00	510,09
MON267629EUR (028)	N	0,00	A-1	1 015 691,95	11,92	F	FIXE	4,400	71 567,75	45 435,29	0,00	3 577,18
MON274213EUR (059)	N	0,00	A-1	62 470,19	1,42	F	FIXE	4,190	30 594,10	2 617,50	0,00	783,01
MON532843EUR001 (042)	N	0,00	A-1	44 694,51	10,75	F	FIXE	0,800	3 903,20	357,56	0,00	82,25
MON542904EUR (095)	N	0,00	A-1	925 000,00	18,42	F	FIXE	1,710	50 000,00	15 755,16	0,00	1 288,44
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>11 544 131,51</b>					<b>1 002 759,26</b>	<b>389 296,84</b>	<b>0,00</b>	<b>88 118,69</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	56	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 544 131,51	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV  
A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>
<b>AUTRES DETTES</b>
<b>A1.6</b>

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Etudes non suivies de travaux (max 5 ans)	5	12/10/2020
L	Logiciels	2	12/10/2020
L	Concessions, brevets, licences	3	12/10/2020
L	Frais d'études, recherches, développement	5	12/10/2020
L	Frais d'insertion	1	12/10/2020
L	Véhicules	5	12/10/2020
L	Camions, véhicules industriels	8	12/10/2020
L	Mobiliers	10	12/10/2020
L	Matériels de bureau électriques ou électroniques	5	12/10/2020
L	Matériels informatiques	5	12/10/2020
L	Matériels classiques	10	12/10/2020
L	Installations et appareils de chauffage	15	12/10/2020
L	Installations électriques et téléphoniques	10	12/10/2020
L	Equipements de garage et atelier	10	12/10/2020
L	Equipements de cuisine	10	12/10/2020
L	Equipements sportifs	10	12/10/2020
L	Installations de voiries	30	12/10/2020
L	Plantations	20	12/10/2020
L	Réseaux divers (hors réseau des services d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales urbaines)	20	12/10/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations générales	15	12/10/2020
L	Autres constructions exemple déchetteries	20	12/10/2020
L	Bâtiments durables, dont ouvrages de stockage d'eau potable (châteaux d'eau, réservoirs)	50	12/10/2020
L	Bâtiments légers, abris	15	12/10/2020
L	Autres agencements et aménagements	30	12/10/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	12/10/2020
L	Autres installations techniques, matériels et outillages	10	12/10/2020
L	Schéma directeur eau potable, eaux usées, eaux pluviales urbaines	15	12/10/2020
L	Canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable, accessoires associés et branchements	50	12/10/2020
L	Canalisations de collectes et de transfert d'eaux usées, accessoires associés et branchements	60	12/10/2020
L	Canalisations de collectes, d'évacuation des eaux pluv urbaines, accessoires associés et branchmts	60	12/10/2020
L	Compteurs d'eau potable chez les abonnés	15	12/10/2020
L	Aménagmt, génie civil de la protect de la ressource en eau	40	12/10/2020
L	Aménagement et génie civil des ouvrages de traitement des eaux usées, des boues produites	40	12/10/2020
L	Génie civil des ouvrages de transf et de relèvements des eaux usées, des eaux pluviales urbaines	15	12/10/2020
L	Equipements des ouvrages de traitement des eaux usées et des boues produites	15	12/10/2020
L	Lagunes, autres bassins avec géotextile pr le traitmt des eaux usées, stockage des eaux pluv. Urb	30	12/10/2020
L	Bassins de stockage-restitution ou stockage-infiltrations pour les eaux pluviales urbaines	40	12/10/2020



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		
L	Immobilisations inférieures à 600 €	1	12/10/2020
L	Chantiers d'interprétation de Le Garn (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Pluvial crèche de Goudargues (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Aménagement des aires de camping car (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Subventions données aux propriétaires dans le cadre de réhabilitation des ANC (année délib 2011)	5	12/10/2020
L	Aménagement de la cour du château de Cornillon (année délibération 2006)	20	12/10/2020
L	Mise en lumière du patrimoine de la CC Valcèzard (année délibération 2006)	10	12/10/2020
L	Aménagement du sentier d'interprétation du St Michelet (année délibération 2006)	10	12/10/2020
L	Restauration du petit patrimoine bâti dans le cadre PPE (année délibération 2006)	20	12/10/2020
L	Charte paysagère (année délibération 2009)	10	12/10/2020
L	Etude conception de la ZAE "Mas Rouge" à Carsan non suivie de travaux (année délibération 2009)	5	12/10/2020
L	Aménagement du réseaux de sentiers de randonnées (année délibération 2005)	30	12/10/2020



## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>
<b>A3.2</b>

**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 1 588 100,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>1 208 100,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 160 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	48 100,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>380 000,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	380 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>1 588 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 588 100,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>0,00</b>	<b>III 2 551 810,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>2 551 810,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 630 000,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00
28158	Autres	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	921 810,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>2 551 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 551 810,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>1 588 100,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>2 551 810,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (6)	<b>963 710,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le 26/12/2023

ID : 030-200034692-20231218-DEL185\_2023-DE





<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.



## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

## A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

S2LO  
IV**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B.1

## B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

S<sup>2</sup>LOW**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT  
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E  
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E****ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****B1.5****B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**



## IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET  
 ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
**B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/12/2023
Reçu en préfecture le 26/12/2023
Publié le 26/12/2023
ID : 030-200034692-20231218-DEL185_2023-DE



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>
<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	
	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.  
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT  
EMPLOYE PAR LA REGIE**

**C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Droit privé		0	0,00
Droit privé		0	0,00
Droit privé		0	0,00
Droit privé		0	0,00
Droit privé		0	0,00
Droit privé		0	0,00
Droit privé		0	0,00
Droit privé		0	0,00
Droit privé		0	0,00
Ingénieurs territoriaux 2016	A	0	0,00
Ingénieurs territoriaux 2016	A	0	0,00
Technicien territorial	B	0	0,00
Technicien territoriaux	B	0	0,00
Technicien territoriaux	B	0	0,00
Rédacteurs territoriaux 2012	B	0	0,00
Adjoints techniques territ.	C	0	0,00
Adjoints techniques territ.	C	0	0,00
Agents de Maîtrise	C	0	0,00
Agents de Maîtrise	C	0	0,00
Adjoints techniques territ.	C	0	0,00
Adjoints techniques territ.	C	0	0,00
Adjoints administratifs territ	C	0	0,00
Agents de Maîtrise	C	0	0,00
Adjoints techniques territ.	C	0	0,00
Adjoints techniques territ.	C	0	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	B A C	0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

## LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

## C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
-	SAUR		SAS	0,00
-	VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX		SCA	0,00
-	ENTREPRISE RUAS MICHEL	RUAS MICHEL	SA	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 53

Nombre de suffrages exprimés : 69

VOTES :

Pour : 69

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/12/2023

Présenté par (1) Le Vice Président en charges des Finances,

A Bagnols sur Cèze le 18/12/2023

(1) Le Vice Président en charges des Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Bagnols sur Cèze, le 18/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Jean-Christian REY	
--------------------	--

Certifié exécutoire par (1) Le Vice Président en charges des Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.